



Cette lettre d'actualité a pour but de vous tenir informé des évolutions du projet et des fonctionnalités de l'outil de suivi des orientations en Etablissements et Services Médico-Sociaux (ESMS). ViaTrajectoire Handicap permet la gestion dématérialisée du suivi des décisions d'orientation ESMS prononcées par les Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH/MDA).

### L'actualité au niveau national

- ➔ Actuellement, l'unique outil disponible pour produire des indicateurs de suivi du traitement des données saisies est l'observatoire de données statistiques. La Caisse Nationale de Santé pour l'Autonomie (CNSA) a pour objectif de construire un outil de visualisation des indicateurs d'activités et d'alimenter les actions sur l'outil.



Observatoire de données  
statistiques ViaTrajectoire



Outil CNSA pour  
ARS, CD, MDPH-MDA

- ➔ **Cet outil a pour objectif d'observer la gestion de l'offre sur les territoires et de l'ajuster en fonction des besoins.** Ainsi, Normand'e-Santé encourage l'ensemble des ESMS de la région Normandie à veiller à la bonne gestion du suivi des orientations ESMS.

### L'actualité au niveau régional

#### Cartographie régionale du déploiement de ViaTrajectoire Handicap

- ➔ **Tous les départements de la région Normandie seront déployés en 2022.**



#### Le département de la Seine-Maritime

L'ARS de Normandie, le Conseil Départemental et la MDPH de Seine Maritime se sont engagés dans le cadrage du déploiement de l'outil de suivi des orientations ESMS. La réunion de lancement du projet dans le département se déroulera sur le 4<sup>ème</sup> trimestre de l'année.

Normand'e-Santé accompagnera les **274 ESMS** du département.

- Département déployé
- Département en cours de déploiement

## Les nouvelles fonctionnalités (version 7.1)

### La refonte des habilitations (droits utilisateurs)

**Une refonte générale des accès est réalisée dans le cadre de la mise en conformité de l'outil ViaTrajectoire avec le RGPD (Règlement Européen sur la Protection des Données).**

De nouvelles habilitations apparaissent en fonction des différents profils utilisateurs (ESMS médical, paramédical, psychologue - ESMS social, éducatif, pédagogique - ESMS administratif). Les évolutions proposées ont pour but d'améliorer la lisibilité des droits disponibles dans l'outil de suivi des orientations ESMS.

[En savoir +](#)

### L'évolution de l'accès au contenu d'une notification ESMS

➔ En fonction du profil utilisateur, certaines informations complémentaires présentes sur la notification sont accessibles une fois l'accord de l'utilisateur obtenu (données d'évaluation, notion de PAG, motivation de la décision d'orientation...).

**Le recueil de l'accord de l'utilisateur ou de ses représentants légaux est sollicité lors de la lecture de la notification ou lors de son traitement par l'ESMS (sélection d'une action).**

Informations relatives à la décision d'orientation

Identifiant de la décision 419341

Type de droit et prestation 13.1 - Orientation vers un Etablissement d'accueil non médicalisé

Détails prestation 13.1.2 - Foyer de Vie (FV)

Date de décision 02/11/2020

Validité du 01/11/2020 au 30/11/2025

Qualification Orientation cible

Caractérisation Orientation non caractérisée

Historique *Aucun historique disponible*

Nature des droits Renouvellement

Accord de l'utilisateur

Vous n'avez actuellement pas accès aux informations complémentaires qui nécessitent l'accord de l'utilisateur. En cochant cette case, vous déclarez avoir recueilli l'accord de l'utilisateur ou de son représentant pour consulter la décision d'orientation transmise par la MDPH.

Le recueil de l'accord de l'utilisateur ou de ses représentants légaux dans notification ESMS

Mettre au statut "Usager entré" Fermer x

Les champs marqués d'un \* sont obligatoires

Unité \*  
accueil de jour (Accueil permanent)

Accompagnement permanent ⓘ

Date de l'entrée de l'utilisateur \*  
21/06/2021

Commentaire  
(Max. 1000 caractères)

Attention, une fois l'entrée de l'utilisateur prononcée vous disposerez de 2 jours pour revenir en arrière. Passé ce délai, la déclaration de l'entrée sera irréversible.

Vous n'avez actuellement pas accès aux informations complémentaires qui nécessitent l'accord de l'utilisateur. En cochant cette case, vous déclarez avoir recueilli l'accord de l'utilisateur ou de son représentant pour consulter la décision d'orientation transmise par la MDPH.

Valider

Le recueil de l'accord de l'utilisateur ou de ses représentants légaux au moment du traitement

## Vos contacts en région

Coordonnées e-mail de l'assistance dédiée aux établissements et services médico-sociaux :

[contact-viatrajectoire@normand-esante.fr](mailto:contact-viatrajectoire@normand-esante.fr)

**02 50 53 70 02**

Pour toutes questions sur les notifications ESMS, les MDPH/MDA sont vos interlocuteurs.

Un site régional d'information destiné aux utilisateurs normands sur l'outil ViaTrajectoire existe :

[www.viatrajectoire-normandie.fr](http://www.viatrajectoire-normandie.fr)

Menu > Espace professionnel en établissement > [Handicap](#)